



Paris, mardi 1 avril 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/02000**Modifiant l'avis n° FR/2024/09558**

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation (Mise en automatique)**Rivière Marne - Ecluse d'Isles les Meldeuses et
Ecluse de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 31/03/2025 à 18:00 au 30/06/2025 à 18:00**

- o Marne (écluse n°11 d'Isles-les-Meldeuses)
pk 100.618
- o Marne (écluse n°10 de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux)
pk 87.107

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la mise en automatique des écluses de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et Isles-les-Meldeuses durant 3 mois entre Mars et Juin 2025.

En cas de panne, veuillez contacter l'itinérant de Méry-Courtaron au : **01 60 23 60 73**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX

Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :

01/07/2025

Chef d'UTI

Signé

Vincent AGUILERA